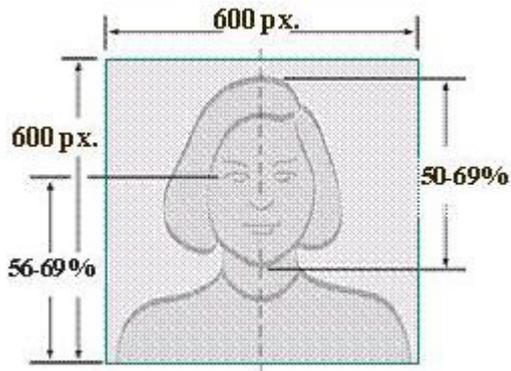


## SPECIFICATION DE LA PHOTO ET LA SIGNATURE

### Spécification de la photographie:

- La photographie doit être prise au cours des six (6) derniers mois.
- La taille de la tête (du haut de la tête [cheveux inclus], au bas du menton), doit être de 50% au 69% de la taille de la photographie. Le bas de la photographie jusqu'au niveau des yeux doit être de 50% et 69%, ou approximativement le 2/3 de la photographie. Pour plus d'informations, voir l'illustration ci-dessous.



- Les dimensions de la photographie sont 4cm x 4cm, tandis que la résolution minimum est de 600 pixels x 600 pixels (largeur x hauteur), et la résolution maximum est 1200 pixels x 1200 pixels (largeur x hauteur).
- La photographie est dans un fond blanc.
- La personne est dans une position droite et centrée en regardant l'appareil photo. Le visage doit être totalement éclairé, et avec le visage et l'arrière-plan non ombragés. Les oreilles devraient être visibles.
- Sans turban, casquette ou chapeau couvrant les cheveux ou la naissance des cheveux, sauf si c'est porté quotidiennement pour des raisons religieuses. Le visage devrait être visible et le vêtement couvrant la tête ne doit pas l'ombrager.
- Pas de lunettes ou d'accessoires voyants (longues boucles d'oreilles, pinces à cheveux ou bandeaux, coiffure élaborée, piercings, etc.)

### Spécification de signature:

- Encre noir.
- Une résolution de 300 dpi minimum.
- Fond blanc